Les indispensables
PRODUITS D'EXPERTS

9.1175

iNDiSUSPENTE MODULAIRE F45/47

Sécable

FONCTIONS

La suspente sert à la réalisation de plafonds suspendus en plaques de plâtre en assurant la tenue entre le support et la fourrure.



- Le plafond est constitué de plaques de plâtre vissées sur une ossature réalisée à partir de profilés et de suspentes métalliques. Cet ensemble doit résister au poids propre du plafond (plaques et ossatures) et de l'isolant.
- Les suspentes sont les éléments clés de la tenue mécanique du plafond.
- A fixer avec deux vis.
- La suspente doit être utilisée pour la fixation de plafond sur support bois.
- Nombre de suspentes : 1,8 à 2,7 au m² selon le type de pose ou charge.
- La distance entre les suspentes est de 1,20 m maxi.
- La pose (portée et entraxe) doit respecter les règles définies par le DTU 25.41.
- La particularité du modèle modulaire est la possibilité de fractionner la suspente tous les 10 cm.

DESCRIPTION

La gamme des suspentes modulaires se décline en deux longueurs différentes :

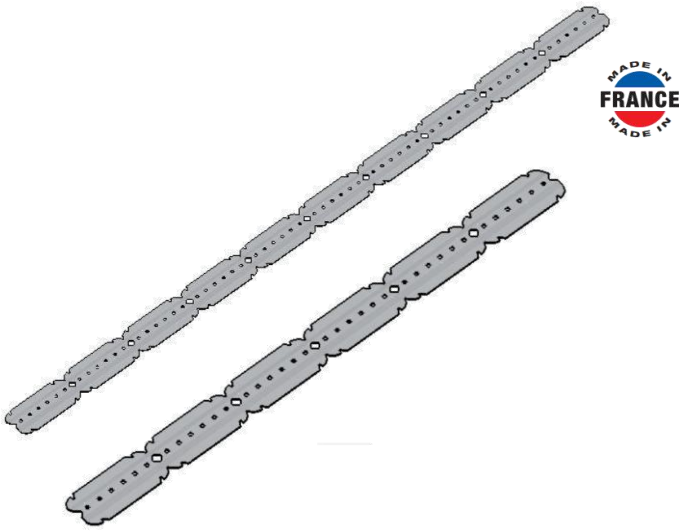
- 600 mm
- 1000 mm

- Épaisseur : 1,00 mm

Réalisation à partir de bande refendue galvanisée conforme à la norme EN 10143 et EN 10346.

Les résultats d'essais de traction sont supérieurs à la réglementation (rapport d'essai disponible sur demande).

Selon le DTU 25.41, la charge de service couple fourrure/suspente doit être au minimum de 25 daN avec un coefficient de 3 pour la charge de rupture.



CONDITIONNEMENT

- L 600 = Boîte de 50 pièces
- L 1000 = Boîte de 25 pièces

05/06/2026